



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2540

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Alain Vidalies, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Alain Vidalies. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

S'il y a un engagement trahi, c'est bien celui du Président de la République (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) qui déclarait ne pas avoir reçu mandat du peuple français pour remettre en cause la retraite à soixante ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Manifestement, le Gouvernement spéculait sur un affaiblissement du mouvement de protestation contre votre réforme des retraites.

M. Patrick Roy. C'est raté !

M. Alain Vidalies. Aujourd'hui, vous avez la réponse : jamais les manifestants n'ont été aussi nombreux avec aux premiers rangs de nombreux jeunes.

M. Michel Herbillon. Des jeunes manipulés par la gauche et l'extrême gauche !

M. Lucien Degauchy. Des lycéens ! Scandaleux ! Irrresponsable !

M. le président. Monsieur Degauchy, je vous en prie !

M. Alain Vidalies. Ces jeunes comprennent qu'en siphonnant immédiatement le Fonds de réserve des retraites, vous laissez dans l'impasse le financement du choc démographique d'après 2020 et que ce sont eux qui devront, le moment venu, en subir les conséquences.

Siphonner le Fonds de réserve des retraites, c'est tout sauf de la responsabilité et du courage !

M. Pascal Terrasse. Tout à fait !

M. Alain Vidalies. Ces jeunes comprennent que votre projet d'allonger de quatre ans le remboursement de la dette sociale renvoie aux générations de travailleurs entre 2020 et 2024 le paiement de la facture. Renvoyer aux générations futures le paiement de la dette, c'est tout sauf de la responsabilité et du courage.

M. Jean Glavany. Très juste !

M. Alain Vidalies. Ces jeunes comprennent qu'en allongeant de deux ans la durée du travail, vous leur fermez encore plus les portes du marché du travail alors que déjà, leur quotidien, c'est d'abord le chômage et la précarité. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Ces jeunes comprennent que pour beaucoup de leurs parents, votre réforme signifie deux ans de plus au chômage ou au RSA ("*Hélas !*" *sur les bancs du groupe SRC*) et la négation des conséquences de l'usure au travail pour ceux qui ont des emplois pénibles. La crise que traverse notre pays est d'abord le résultat de votre méthode de passage en force devant le Parlement sans aucune négociation préalable entre les partenaires sociaux.

M. Lucien Degauchy. C'est faux !

M. Alain Vidalies. Vos réponses sont inquiétantes. Vous spéculiez manifestement sur la radicalisation du mouvement. Vous faites un pari contre la France. Quand aurez-vous le vrai courage, celui de retirer cette réforme et d'engager enfin une négociation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député, le premier passage en force concernant les retraites, ce fut celui du parti socialiste. (*Exclamations sur les bancs du groupe*

SRC.- Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Qu'avez-vous fait en 1982 ? Vous avez fait voter votre réforme des retraites par ordonnance !

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.) Si ce n'est pas un passage en force, dites-moi ce que c'est ! *(Mêmes mouvements.)* Vous aviez alors dessaisi le Parlement. Aujourd'hui, vous réclamez un référendum ! Vous refusez que le Parlement soit légitime sur le sujet. Nous pensons, au contraire, que s'agissant d'un sujet aussi important, la représentation nationale, qui forge notre démocratie, doit avoir son mot à dire. C'est elle qui légiférera sur les retraites après une concertation extraordinairement approfondie. On a rarement mené autant de concertations sur les retraites. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean Glavany. menteur !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Depuis le mois d'avril, nous avons, avec les partenaires sociaux, les partis politiques et les associations, mené une concertation approfondie *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC)*, ce qui nous a conduits à vous soumettre un texte. Le Gouvernement n'est pas là pour organiser des colloques, mais pour décider. C'est ce que nous avons fait.

Maintenant, vous nous resservez la bonne vieille histoire du partage du travail. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* En allongeant l'âge de départ à la retraite, nous provoquerions du chômage supplémentaire chez les jeunes. C'est tout le contraire, monsieur Vidalies. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC. -*

Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.) Nous donnons plus de goût au travail à notre société *(Exclamations et claquements de pupitre sur les bancs des groupes SRC et GDR)* parce que les seniors, monsieur Vidalies, ont toute leur place dans l'entreprise, Laurent Wauquiez vient de le rappeler. *(Claquements de pupitre sur les bancs du groupe SRC.)* Le taux d'emploi des seniors en France, c'est vrai, est encore trop bas. Mais parce qu'il y aura des emplois pour les seniors, il y aura aussi des emplois pour les jeunes.

(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.) Croyez-vous réellement que des seniors qui ne partent pas à la retraite, ce soit autant d'emplois de moins pour les jeunes ? C'est une plaisanterie !

C'est une manière absolument injuste de voir les choses. Il n'y a pas de passage en force et notre projet de loi est favorable à l'emploi. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Vidalies](#)

Circonscription : Landes (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2540

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 octobre 2010